Bonjour,

Le cadre institutionnel du déconfinement, décliné par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, est précisé dans le « **PROTOCOLE SANITAIRE** : guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires ».

Il propose que les enseignants, ainsi que tous les autres personnels, soient formés par tous les moyens aux **gestes barrières**, aux **règles de distanciation physique** et au **port du masque** pour eux-mêmes et pour les élèves dont ils ont la charge le cas échéant (Page 9).

La DANE Guadeloupe met à votre disposition le parcours M@gistère intitulé « Accompagnement au plan de reprise post confinement – 2019/2020 SESSIONS DANE 971 » répondant au cahier des charges de la formation demandée par le Ministère.

Nous tenons particulièrement à remercier l'équipe des formateurs M@gistère de l'Académie de Créteil qui a accepté de mettre à notre disposition ce travail remarquable. L'équipe des Conseillers Pédagogiques de la Guadeloupe contribuera à l'enrichissement de ces contenus en tenant compte du contexte local.

Cordialement L'équipe de la DANE Guadeloupe